



## PROCEDURE D'ADMISSION

### **Ecole maternelle et écoles élémentaires**

1. La demande d'inscription, remplie et accompagnée des documents demandés, est à retourner au **Secrétariat pédagogique**. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est indispensable, avant toute démarche en vue d'une admission à l'INJS, que le jeune soit affilié à la Sécurité Sociale.
2. Ce dossier (s'il est complet) est d'abord examiné par une **pré-commission**.
3. La famille est ensuite informée par courrier uniquement de la décision de cette pré-commission. Si l'avis rendu est favorable, une convocation en vue d'un "stage d'admission" est envoyée.

#### Déroulement du "stage d'admission" (à titre indicatif)

##### Pour une entrée à l'école maternelle : 1 matinée (stage en classe) + 1/2 journée (RDV)

- Le matin, les parents accompagnent l'enfant à l'école maternelle Saint Jacques, 242 rue Saint Jacques - 75005 Paris où ils sont reçus par l'enseignante spécialisée à 9h.
- Les parents reviennent chercher leur enfant à 11h30 à l'école maternelle.
- Les parents et l'enfant rencontrent les professionnels des différents services de l'INJS (soit l'après-midi même, soit un autre jour, selon le planning envoyé).

##### Pour une entrée en écoles élémentaires : 1 journée (stage en classe) + 1/2 journée (RDV)

- Le matin, les parents accompagnent l'enfant à l'école élémentaire où ils sont reçus par l'enseignante spécialisée à 8h30.
  - Les parents reviennent chercher leur enfant à 16h30 à l'école élémentaire.
  - Dans les jours qui suivent, les parents et leur enfant seront convoqués pour rencontrer les professionnels des différents services de l'INJS.
4. Suite à ce stage, une **commission d'admission** se réunit pour examiner les avis de tous les professionnels. La notification de décision est communiquée par courrier uniquement, pour accord de la famille.

**Pour toutes informations complémentaires concernant les admissions** vous pouvez contacter :

Mesdames **MERTER** et **SIMIONATO** au secrétariat pédagogique

☎ 01.53.73.14.33 / 01.53.73.14.36

✉ [secretel2@injs-paris.fr](mailto:secretel2@injs-paris.fr)

**Pour toutes informations concernant le dossier MDPH** vous pouvez contacter :

Madame **CHENEVOT** au secrétariat médical

☎ 01.53.73.14.44

✉ [secretms@injs-paris.fr](mailto:secretms@injs-paris.fr)